
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 14 SEPTEMBRE 2019 A MONTAUBAN

Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Joëlle LIEUX, Didier MESLET, Thierry MOUILLAUD, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Michel OLIVET, Cyril PAILHOUS, Chantal PLANQUES, Caroline SUDRE, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY, Julien VILLE.

Excusés : Nathalie BERNARD, Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Eric CASTERAN, Simon DUFOUR, Cyril ESCOULA, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Robert GIL, Philippe JAMET, Didier JANIN, Mickaël KARGBO, Philippe LORMONT, Gilles MICHEL, Jean PEYRAUD, Eric POUPPEVILLE, Lionel REY, Christian RICOME, Guillaume ROLLAND.

Assistent: Alexis BUSOLIN, Thierry JAMET, Maeva MORINEAU.

Début de la réunion : 10 :16

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 22 juin 2019.**
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 30 août 2019.**
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles et financières.

1.1. Information du Président.

Bernard DALMON fait part d'un certain agacement relatif au fonctionnement de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation : il déplore notamment l'absence répétée de plusieurs élus en réunion de Comité Directeur malgré un engagement conséquent de sa part pouvant atteindre 3 jours hebdomadaires. De même, lorsque des salariés ou des cadres sont sollicités en mission, il souhaite être informé.

Bernard DALMON regrette également le manque d'engagement de plusieurs clubs à l'égard de la réforme de la licence. A titre informel, le nombre de licenciés à l'issue de la saison 2018-2019 en Occitanie est de l'ordre de 29 000 alors que le nombre d'adhérents dans les clubs est estimé à 45 000. La liste des structures n'ayant pas licencié la totalité de leurs adhérents sera communiquée à la Fédération Française de Natation afin qu'elles ne puissent apparaître dans les différents classements nationaux comme l'avait annoncé Gilles SEZIONALE, président de la Fédération Française de Natation, par l'intermédiaire de ses correspondances.

1.2. Clôture de l'exercice comptable 2019 et préparation de l'Assemblée Générale.

La date du 31 août coïncide chaque année avec la fin de l'exercice financier. Afin de clôturer les comptes de l'exercice 2019 et de préparer la prochaine Assemblée Générale dans un climat de sérénité et de rigueur à la fois, il est demandé d'envoyer à l'adresse ligue@occitanie.ffnatation.fr les dernières demandes de remboursement dûment accompagnées des pièces justificatives dans les plus brefs délais. A ce sujet, il est fortement déploré la réception de demandes de remboursement jugées fantaisistes *i.e* incorrectement complétées et/ou non accompagnées des pièces justificatives originales. Ceci génère ainsi des retards de paiement.

A ce jour, la dette des clubs envers la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'élève à 30 000 € ; il va de soi que les clubs concernés verront leur possibilité de ré affiliation auprès de la Fédération Française de Natation bloquée dès la réouverture du module « Licences » d'extraNat, le 15 septembre 2019. A titre informel, la dette des stagiaires en formation sous le sceau de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation en Occitanie s'élève à 7 500 €, ce qui est jugé tout aussi intolérable.

En conclusion, il est annoncé que la date de l'Assemblée Générale Ordinaire sera précisée ultérieurement. Jean NESPOULOUS remercie Richard LAGRAVE pour son investissement sur le suivi comptable à ses côtés.

2. Affaires sportives.

2.1. Natation Artistique.

L'annuel règlement sportif régional 2019-2020 est en cours de finalisation et doit être communiqué d'ici la fin du mois de septembre 2019. Les actions régionales envisagées en 2019-2020 sont une reconduction de celles de 2018-2019 pour lesquelles Bernard DALMON remercie Maeva MORINEAU et l'équipe du Centre National Accession Haut Niveau d'Occitanie pour l'encadrement et le suivi prodigués.

Pour la saison 2019-2020, les effectifs du Centre National Accession Haut Niveau progressent de 9 à 16 nageuses. Maeva MORINEAU conclut son intervention en rappelant les excellents résultats à



l'issue de la première saison d'existence de cette structure labellisée via le Projet de Performance Fédéral et manifeste son intérêt pour l'organisation de galas de Natation Artistique partout sur le territoire d'Occitanie ce qui, selon elle, constitue l'occasion d'entraînement et de jauges dans des conditions proches de la compétition.

2.2. Maîtres.

3 formations d'officiels ont été organisées au cours de la saison à Millau, Nîmes et Toulouse. Ludivine CRUBELLIER regrette les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des jurys, conséquence d'un manque d'entraide entre clubs. Elle rappelle par ailleurs l'impérative nécessité de respecter les règles de sécurité lors des compétitions de Natation en Eau Libre lesquelles sont à dissocier des actions de promotion. Bernard DALMON remercie Jean-Louis THOREMBEY pour son assistance tout au long de la saison. D'un point de vue sportif, il est à noter la forte progression des résultats observés en Occitanie.

Interruption de la réunion de 12 :32 à 13 :46

2.3. Waterpolo.

Jean-Marie APPENZELLER et Carlos FERNANDEZ présentent un bilan des actions régionales de la saison 2018-2019 lesquelles devraient être reconduites en 2019-2020. L'annuel règlement sportif régional de cette discipline, en cours de préparation, est également, en 2019-2020, une reconduction de celui de la saison 2018-2019 avec, en nouveauté, la mise en place d'une activité de type minipolo U11 et U9.

D'une manière générale, la promotion du Waterpolo reste délicate sans pratique compétitive, ce qui justifie la mise en place d'un tournoi de découverte sur la région Occitanie afin de capter de nouveaux pratiquants.

2.4. Maîtres.

L'annuel règlement sportif régional 2019-2020 est en cours de préparation avec la proposition, à nouveau, d'un Championnat Régional d'Été en bassin de 50m, lequel est prévu à Narbonne. La demande de label National du Meeting des Maîtres de Nîmes a été formulée par la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation auprès de la Fédération Française de Natation. Bernard DALMON rappelle la nécessité d'associer ligue et club pour la labellisation des meetings. Il précise aussi que, comme pour chaque Championnat de France accueilli en Occitanie, l'hébergement du jury des Championnats de France d'Été en juin 2020 à Canet en Roussillon sera intégralement pris en charge par la ligue régionale.



2.5. Natation Estivale.

Au terme de la saison 2019, il est à constater une baisse de l'effectif de compétiteurs en Occitanie. Malgré cela, le bilan sportif de la Coupe de France des Clubs d'Été demeure positif puisque les équipes 1 et 2 d'Occitanie terminent respectivement 1^{ère} et 4^{ème} du millésime 2019 de cette échéance nationale. Il est toutefois à déplorer, unanimement, divers problèmes comportementaux des nageurs de la délégation Occitanie, en marge de la compétition, ce qui est récurrent (cf. procès-verbal de la réunion de Comité Directeur du 29 septembre 2018). Bernard DALMON fait particulièrement part de son exaspération et des risques encourus par de tels agissements. D'une manière générale, Marc CRUBELLIER et Jean-Pierre CUSINATO souhaitent qu'un Conseiller Technique Régional se voit confier une partie de ses missions en faveur de la Natation Estivale et notamment de l'encadrement de la délégation à la Coupe de France des Clubs d'Été.

2.6. Plongeon.

A ce jour, Chantal PLANQUES explique que la population de cette discipline s'élève en Occitanie à 2 compétiteurs vice-champion de France en catégorie Benjamins ainsi que 1 compétiteur, classé premier français, en catégorie Poussins.

2.7. Natation Course.

D'un point de vue très général, l'annuel règlement sportif régional 2019-2020 fait l'objet d'un trop grand nombre de corrections à apporter et de réflexions à mener particulièrement au sujet des grilles de qualification, certaines étant jugées trop souples alors que d'autres semblent, à l'inverse, bien trop restrictives. Il est préconisé qu'un groupe de travail composé de Fanny BABOU, Michel COLOMA et Thierry JAMET se réunisse pour corriger le document et proposer des grilles qui soient dans la continuité de la dernière saison, ce qui fait sens dans la mesure où démarre la dernière saison de l'olympiade. Dans un souci d'amélioration, Alain NADAUD préconise de préciser, pour chaque compétition, les tarifs, les gestionnaires informatiques et l'adresse électronique spécifique au suivi des engagements.

3. Formation.

Pour la saison 2019-2020, il convient de retenir la préinscription de 71 stagiaires en formations fédérales, 55 en formations professionnelles et 38 en formation continue. Ces effectifs accusent une baisse qu'il conviendra de justifier. L'offre de formation évolue avec la proposition d'une nouvelle version du Moniteur Sportif de Natation et du Brevet Fédéral 4 – Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport en Natation Artistique. Parallèlement, de nouveaux

centres de formations au Brevet Fédéral 1 sont mis en place à Foix et Montauban et une apprentie est accueillie au sein de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation aux côtés d'Albane BOSCH, Alexis BUSOLIN et Thibault HETZEL. Plusieurs partenariats doivent être renforcés notamment avec les Facultés de Sciences du Sport et du Mouvement de l'Homme, le Centre de Ressources et d'Expertise de la Performance Sportive à Montpellier et la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport. La communication doit aussi être améliorée et une nouvelle formation à l'utilisation d'outils informatiques est proposée.

4. Questions diverses.

A l'unanimité, le Comité Directeur, après en avoir délibéré, mandate Bernard DALMON, en sa qualité de Président de Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, pour engager la procédure de licenciement pour inaptitude à l'égard d'une secrétaire-comptable.

En complément de l'intervention d'Alain NADAUD, Didier MESLET souhaite une simplification de l'annuel règlement sportif régional Natation Course 2019-2020 au sujet des récompenses et de l'uniformisation des cérémonies protocolaires.

Fin de la réunion : 17 :02



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général